Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260330-0730032026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de convocation : 23/03/2026
Date d'affichage : 02/04/2026
Nombre de Conseillers : en exercice : 29
Présents : 27
Votants : 29

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de LAILLÉ

*Séance **du 30 mars 2026***

L'an **deux mil vingt-six,** le **trente du mois de mars** à dix-neuf **heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de **Mme Françoise LOUAPRE, Maire.**

Présents : Mme Françoise LOUAPRE . M. MOSSET . Mme BUSIGNIES . M. MORANGE . M. GILLOT . Mme GLEMAU . M. JORE . Mme DUCOUDRÉ . Ms SOUFFLET . DEMELIN . Mmes GUSTAVE . PELOIS . Ms CHARTIE . GUYOMARCH . Mme ESTIVAL . M. LATOUCHE . Mmes GAUTHIER . CAPLAN. GACHOT . M. JEANMOUGIN . Mme GÉRARD . Ms GAULIN-CRESPEL . PERRINE . ROSSÉ . Mme SAHEL . M. ICAZE . Mme JAAFAR. .

Absents excusés :

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme BARILLOT à M. JORE
M. D'HERVÉ à M. MORANGE

M. Benoît CHARTIE a été nommé secrétaire.

****

N° 07

OBJET : Désignation d'un conseiller municipal délégué au comice agricole

Le comice agricole du canton de GUICHEN, est une association dont l'objet social est de rechercher, encourager, de diffuser et éventuellement de mettre elle-même en œuvre les procédés techniques de nature à accroître la productivité des exploitations agricoles et forestières de ses membres.

A cet effet, tous les deux ans, elle organise différents concours et distribue prix et récompenses La périodicité des concours peut être modifiée.

La commune de LAILLÉ a poursuivi sa collaboration avec le comice après son intégration à Rennes Métropole.
Elle pourrait être amenée à participer à des actions ou manifestations mises en œuvre par l'association.

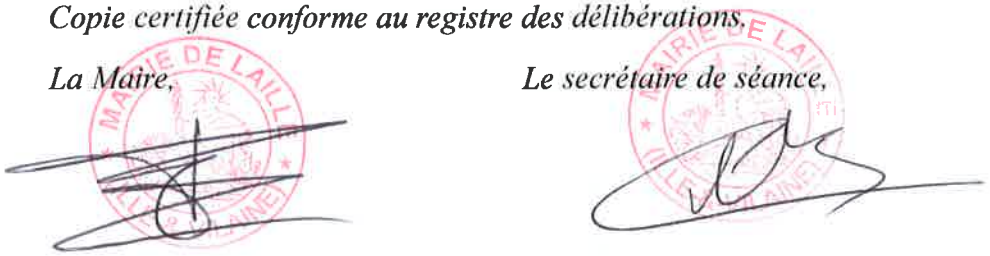
Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260330-0730032026-DE

M. Olivier MOSSET se porte candidat.

A l'unanimité des voix (29 voix pour), le Conseil Municipal décide :
- de désigner Olivier MOSSET conseiller municipal délégué au comice agricole.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Maire, *Le secrétaire de séance,*



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification du 02/04/2026

La Maire, *Le secrétaire de séance,*

